

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	40 (2013)
Heft:	6
Artikel:	Lutter contre la libre circulation des personnes avec une initiative sur l'immigration
Autor:	Lettau, Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-911733

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lutter contre la libre circulation des personnes avec une initiative sur l'immigration

La délicate question portant sur le nombre d'immigrés que la Suisse peut tolérer sera une fois de plus soumise au peuple le 9 février 2014, avec l'initiative «Contre l'immigration de masse». Les spécialistes de droit public mettent en garde. Les milieux économiques sont nerveux.

Par Marc Lettau

De vagues silhouettes piétinent de leurs bottes noires un tapis rouge symbolisant la Suisse. C'est avec ce type d'images que l'Union démocratique du centre (UDC) combat l'immigration. Selon elle, les immigrés surchargent les assurances sociales et le système de santé, contribuent à la raréfaction des logements et à leur renchérissement et finissent aussi par encombrer les prisons. L'initiative «Contre l'immigration de masse» ne mentionne aucun chiffre sur le nombre d'immigrés que la Suisse peut tolérer. Elle exige de contrôler l'immigration au moyen de plafonds fixés annuellement et de faire varier ces chiffres en fonction des intérêts économiques du pays.

Le caractère explosif de l'initiative réside dans la volonté d'interdire des accords internationaux allant à l'encontre de ce type de contrôle de l'immigration. Concrètement, cela signifie que les initiateurs veulent mettre fin à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE). Ils critiquent notamment le fait que les immigrés de l'UE ne sont pas obligés de rentrer dans leur pays en cas de perte d'emploi mais bénéficient des prestations sociales suisses. En bref, pour les initiateurs, «Vouloir cette libre circulation des personnes, c'est vouloir nuire à la Suisse».

L'initiative associe la préoccupation sur la densité de population liée à l'immigration à la méfiance latente envers l'UE. Ce n'est pas un hasard. Si on redoutait autrefois la concurrence des travailleurs immigrés du Sud, aujourd'hui, c'est la main-d'œuvre européenne très qualifiée qui suscite ça et là de la suspicion. Selon le politologue Michael Herrmann, du fait de cette nouvelle concurrence, l'immigration est de plus en plus critiquée dans des milieux jusqu'alors considérés comme particulièrement «ouverts» et le scepticisme envers l'immigration prospère actuellement chez les personnes à haut revenu et ayant un niveau de formation élevé.

Le Conseil fédéral et une nette majorité du Parlement sont défavorables à cette ini-

tiative de l'UDC. Ils sont suivis par toutes les grandes associations économiques qui manifestent une vive opposition. La nervosité est grande, d'autant plus que selon les spécialistes de droit public, la résiliation de la libre circulation des personnes menace de faire s'effondrer tous les accords bilatéraux négociés avec l'UE, au grand détriment de la Suisse et de son économie. C'est pourquoi le comité adverse cible la campagne de votation sur le rôle essentiel des accords bilatéraux dans le «modèle de réussite suisse» et dans sa prospérité.

Prochaines épreuves

Les prochaines épreuves liées à l'immigration et à la libre circulation des personnes sont déjà connues. L'initiative de l'association Ecopop est en suspens. Elle vise une ré-

duction radicale de l'immigration pour des motifs écologiques et une transformation de l'aide au développement. Ecopop demande que 10% de l'aide publique au développement soit affectée au contrôle des naissances dans les pays concernés afin d'endiguer la croissance de la population.

Une nouvelle brèche s'est ouverte dans le désaccord sur la libre circulation des personnes depuis l'entrée de la Croatie dans l'UE en 2013. La droite a déjà annoncé un référendum contre l'extension de la libre circulation des personnes à ce pays. Là aussi, la décision finale devrait venir du peuple.

www.immigration-massive.ch
http://bilaterales.ch
www.ecopop.ch



CINQ REJETS DE SUITE

Depuis 1970, cinq initiatives populaires ayant pour but la réduction du nombre d'étrangers vivant en Suisse ont été soumises à la votation en Suisse. La première a été lancée en 1970 par James Schwarzenbach, issu de la droite populaire. Cette initiative, qui visait à limiter la part d'étrangers à 10% et aurait entraîné l'expulsion de 300 000 étrangers, est rejetée par 54% des électeurs. L'initiative de l'Action nationale contre l'entreprise étrangère échoue en 1974 avec 66% de non. Sa nouvelle version présente en 1977 enregistre 70% de voix contre. En 1988, l'initiative de l'Action nationale «Pour la limitation de l'immigration» est balayée par 67% de non. En 2000, une initiative

qui voulait limiter la part d'étrangers à 18% est refusée par 64% des votants.

Aujourd'hui, 1,86 million d'étrangers vivent en Suisse, soit 23,2% de la population totale. Deux tiers d'entre eux sont originaires de l'UE. (mul)